



UNIVERSITÉ DE  
BORDEAUX

Département Documentation- URFIST

Les archives ouvertes

- **Définitions :**
- **Une archive ouverte (AO) est un **réservoir de données** (un serveur)**
- **le contenu (documents scientifiques et techniques) est **accessible en ligne, librement sur le web****
- **en général, respecte le protocole OAI-PMH (Open Archive Initiative-Protocol for Metadata Harvesting) .**
- **Auto-archiver veut dire déposer des documents dans ce serveur.**

- Vidéo introductive :

réalisée par SPARC (Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition), **présente le mouvement du libre accès à l'IST (Information Scientifique et Technique) et les avantages de cette démarche.**

- **Attention à l'ambigüité du terme archive (venant de l'anglais): il ne s'agit pas de conservation (pas seulement : Hal est archivé de manière pérenne par le CINES) mais bien de **diffusion de l'IST**, de réservoirs d'information (repositories ou entrepôts)**
- **Attention : ouvert ne veut pas toujours dire gratuit (archive payante et gratuite REPEC) mais accessible par tous car interopérable, c'est-à-dire respectant des normes (protocole OAI-PMH)**

- **Grace à ce protocole commun, les archives ouvertes sont **moissonnables** par un moissonneur comme Oaister par ex qui devient une méta-archivage, les documents peuvent être **visibles partout dans le monde** (sur des « miroirs »), quelque soit leur localisation.**

- Définition de l'Accès libre à l'IST

La Déclaration de Budapest (2002) le définit :

« Par accès libre à cette littérature, nous entendons sa **mise à disposition gratuite** sur l'Internet public, permettant **à tout un chacun de lire , télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral des articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique** autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de **garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités.** »

- Définition de l'INIST (Institut National de l'Informations Scientifique et Technique, CNRS) :
- "Le mouvement du libre accès désigne l'ensemble des initiatives prises pour une **mise à disposition des résultats de la recherche au plus grand nombre, sans restriction d'accès**, que ce soit par l'auto-archivage ou par des revues en libre accès".

- **Le libre accès à l'IST se pratique en effet de deux façons ou deux voies :**
- **La « **voie verte** » : l'auto-archivage des articles (par les auteurs, les chercheurs ou les documentalistes)**
- **La « **voie dorée** » : création de revues en libre accès**

- Dans une archive ouverte, on trouve principalement deux types de publications :
- Des **prépublications (preprints)** : des articles non encore publiés mais en général déjà soumis au un certain contrôle des pairs (ou experts) « proches » (laboratoire, equipe)
- Des **post-publications (postprints)**: articles déjà publiés et donc certifiés par les pairs des comités de lecture (vérifier si autorisation de l'éditeur)

- **On peut aussi y trouver :**
- **des thèses** (ensemble ou à part, cf TEL , sous-ensemble dans Hal, plateforme d'AO du CCSD= Centre pour la Communication Scientifique Directe du CNRS)
- **des compléments à des articles** (enquêtes, carnets de laboratoires, statistiques, commentaires, etc), des **HDR**, des **rapports et études**, peu de cours (plutôt sur des plateformes pédagogiques d'université ou sur les portails des universités ou sur les sites des UFR ou labos), des documents de tous formats (vidéos, fichiers audio, etc, en langues notamment)
- **des livres** : par ex [Gallica](#) (BNF) est accessible sur un serveur OAI, [Persee](#) (voir aussi [Google Books](#), [The European Library](#), [Oapen](#), etc)

- **Historique :**
- **Ce bouleversement de la communication et de la publication scientifique a été rendu possible par la convergence de plusieurs facteurs:**
- **l'émergence de nouvelles technologies notamment **Internet et la facilité de publication sur le web****

- **L'augmentation anormale du tarif des abonnements aux revues de 1975 à 1995 (+300%)**

**B. Gobert. Les dessous de la publication scientifique IRD, 2008**

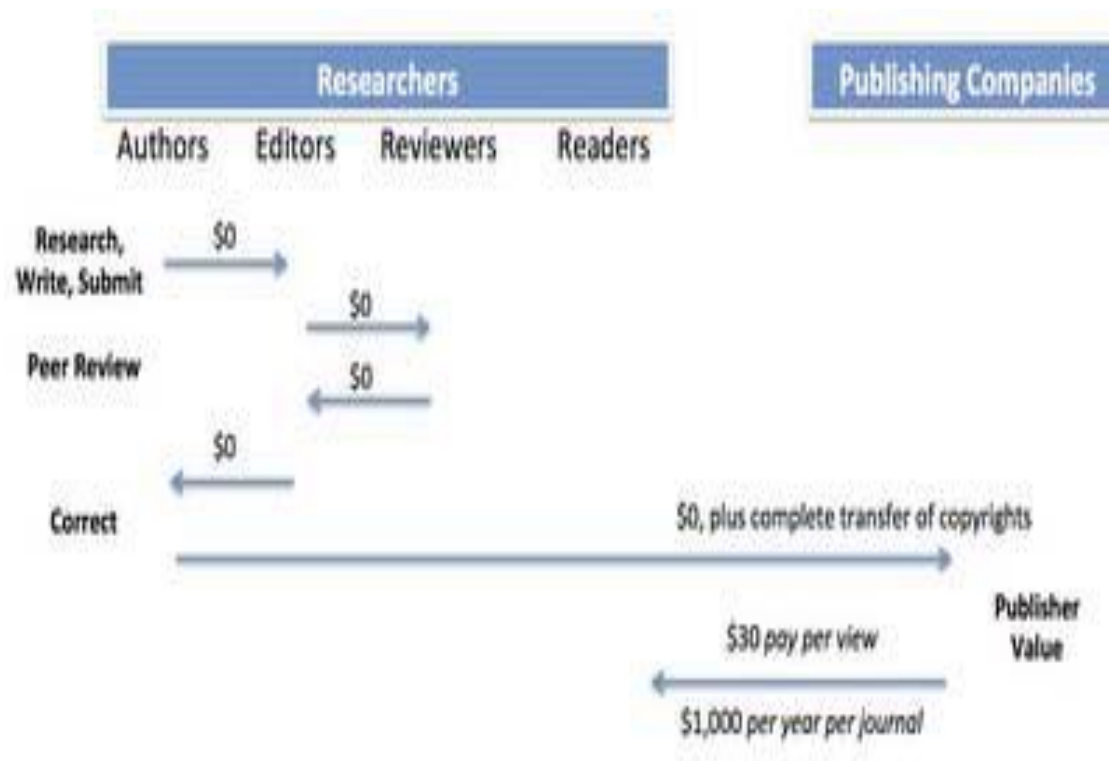
**graphique de l'ARL (Association of Research Libraries) montrant l'augmentation des revues: +374% de 1986 à 2008**

- **Vers 1990, passage des revues à la forme électronique sans baisse de coût, problème des « big deals » (gros ensemble de revues)**
- **=> réduction des achats de livres**

- **l'évolution de la notion juridique sur les droits de propriété intellectuelle**
- **le développement dans certains milieux (chercheurs, informaticiens, bibliothèques) d'une réflexion sur les logiques de partage des ressources (influence du mouvement de l'open access pour les logiciels libres) et sur le modèle économique éditorial**

- **Modèle économique de la publication scientifique très particulier (on paie souvent deux à trois fois le produit) :**
- **L'auteur est payé par l'état pour chercher et publier (1)**
- **L'auteur ne vend pas son produit et assez souvent paie pour publier (2)**
- **L'éditeur ne paie pas l'évaluation, ni parfois la mise en forme**
- **Le lecteur n'est pas l'acheteur, c'est la bibliothèque, le laboratoire (3)**  
**« L'Etat achète aux éditeurs ce qu'il leur a fourni gratuitement »**

- Modèle économique (Leslie Carr, Repository Man, 2012)



- « Le public, à travers les financements du gouvernement, à la fois de la recherche et des universités, paie une part importante des coûts de production des articles scientifiques. Les gens paient des charges supplémentaires à travers les bibliothèques, pour avoir un accès à des publications qu'ils ont déjà financé ».
- DROTT Carl. Open Access. Annual Review of Information Science and Technology, 2006, vol 40, pp. 79-109

- **Les pionniers 1991-1994**
- **Dès les années 80, des chercheurs déposaient leurs articles sur des serveurs FTP puis des sites web (informaticiens du Bell Labs, physiciens, astrophysiciens). Paul Ginsparg a eu l'idée de leur fournir un site web collectif en 1991**
- **Premier serveur d'auto-archivage <http://arxiv.org/> ArXiv a des sites miroirs dans le monde entier**

- **Premières revues scientifiques électroniques (e-journals) en accès libre**
- Psycholoquy (1990) par Stevan Harnad
- Surfaces (1991), édité par J.C Guédon (Québec)
- Working papers in Economics (1993).

- **1994 C'est la proposition subversive (subversive proposal) de Stevan Harnad : incitation à tous les chercheurs pour déposer leurs publications sur des AO comme les physiciens**
- **1995 Dublin Core (DC) : format simple de description d'un document (10 champs)**

- **1996-2001 Les scientifiques réagissent**

**La communauté scientifique est à l'origine d'un deuxième mouvement de réaction aux situations monopolistiques des éditeurs : les journaux Open Access (OA), dont l'accès est gratuit, mais où l'auteur ou son organisme financeur doivent payer pour publier**

- **La base de données Medline devient gratuite en 1997, beau cadeau du gouvernement américain (seulement la référence bibliographique et le résumé).**
- **En 1997, Stevan Harnard crée la première archive permettant de déposer des publications (en sciences cognitives) Cogprints**

<http://cogprints.org/>

- **En 1998, le Brésil et le Chili créent Scielo , archives pour toutes les publications de leurs chercheurs jusqu'alors difficilement accessibles donc cette science était « perdue ». Cuba et l'Espagne puis la Colombie, le Costa-Rica, le Mexique, le Pérou, le Vénézuéla les rejoindront**

- Lancement de CiteSeer en 1998, archive en informatique, avec reconnaissance automatique des bibliographies et génération des citations entre articles référencés. Outil de bibliométrie et de scientométrie, alternative aux outils de l'ISI (Thomson)

- **Citebase** lancé en 2000 par Brody et Harnad (le "Google de la littérature validée") archives indexées : arXiv, CogPrints, BioMed Central, etc (disciplines majoritaires : physique, mathématiques, sciences biomédicales, neurologie) permet de voir l'article mais surtout de savoir le nombre de citations et les citants. A disparu en 2012.

- **Oct. 1999 : Première convention à Santa Fe, créant l'Open Archive Initiative, standard qui deviendra international et qui permettra le développement des archives ouvertes. The Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting (OAI-PMH), mis au point en 2000**

- **Autres logiciels OAI créés par des universités ou institutions :**
- **Dspace par le MIT et HP**  
**<http://www.dspace.org/>**
- **CDSware par le CERN**
- **Hal par le CCSD**

- **Lancement de E-Biomed en 1999 (par H. Varmus, prix nobel, dir. du NIH), devenu Pubmed Central (2000) : archive de revues biomédicales avec embargo (12 mois)**
- **E-prints (2000), logiciel open source pour créer des archives institutionnelles interopérables**

- **BioMed Central, (2000), éditeur commercial qui donne une structure pour créer une revue en libre-accès**

**Un nouveau modèle économique : faire supporter les frais de publication à l'auteur, son institution, soit paiement à l'article (au début 500 \$/article, en 2007 1480\$), soit adhésion de l'institution sans limitation de nombre d'articles**

**175 titres en 2007**

**« on ne paie plus pour voir mais pour être vu ». JM Salaun**

- Lancement de PLoS : Public Library of Science (2001), association universitaire sans but lucratif, créer des revues de haut niveau de médecine et biologie suivies d'autres disciplines ensuite (au début 1500 \$, en 2007 2500 \$), 7 revues
- Plos biology (2003) a obtenu en peu de temps un facteur d'impact de 14. L'ISI a intégré des journaux en LA dans ses calculs
- Création des licences (2002) Créative Commons par Laurence Lessig à Stanford  
Les contrats

- **2002-2004 : Les 3 B (Budapest, Bethesda, Berlin) et l'engagement des bibliothèques**
- **Déclaration de Budapest (février 2002): "Open Archive Initiative" (sur la base de l'Open Access Initiative" en 2001), suite à une réunion de chercheurs à l'initiative de Georges Soros**
- **Définition des deux stratégies complémentaires**
- BOAI 1:auto-archivage des articles par les chercheurs
- BOAI 2: création de revues en LA

- **DOAJ** : premier répertoire de journaux électroniques gratuits, créé par l'université de Lund (Suède). + de 8500 revues aujourd'hui
- **OAISTER**, en 2002, un des moteurs pour chercher dans toutes les archives

- Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information en 2003 publie une déclaration de principes, dont le point 28 favorise explicitement le libre-accès

- **Déclaration de Bethesda (USA) en avril 2003 : définit les missions respectives des acteurs de l'IST (organismes de recherche, chercheurs, éditeurs et bibliothécaires)**
- **des bibliothèques de grandes universités américaines (Harvard, Stanford, Berkeley, MIT) s'engagent à promouvoir et développer la publication en libre-accès**
- **Elles annoncent des coupes dans leurs abonnements auprès de grands éditeurs comme Reed Elsevier ou Wiley Interscience.**

- **Déclaration de Berlin (octobre 2003) :**

**l'engagement des institutions scientifiques européennes de premier plan (pour la France, le CNRS (2003), l'INSERM (2003), l'Institut Pasteur (2004), l'INRIA (2004), l'IRD (2005), le CEMAGREF (2006), etc**

**L'IFLA, association internationale des associations de bibliothécaires, se prononce officiellement, en décembre 2003, en faveur de l'"Accès libre à la littérature scientifique et à la documentation recherche".**

- **Mai 2004, Reed Elsevier finit d'ouvrir la brèche déjà ouverte par de nombreux autres éditeurs : accord pour que les auteurs publient les "postprints" de leurs articles sur un serveur "OA" (avec des restrictions de forme et un embargo = attendre un certain temps après la publication dans la revue )**

- **La politique d'auto archivage de chaque éditeur est répertoriée sous le site Roméo Sherpa, plus de 9000 revues sont prises en compte, 627 éditeurs (voir statistiques du site)**  
**<http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>**

**Par éditeur EDP Sciences par ex...ou Oxford University Press conditions générales mais regarder aussi par titre de revue**

- **Juillet 2004**
- **Le parlement britannique publie, en un rapport recommandant la création et l'alimentation systématique de réservoirs institutionnels pour y stocker les publications des recherches financées par les fonds des contribuables**

- **Septembre 2004**
- **Les NIH (National Institutes of Health), principaux financeurs de la recherche médicale américaine : projet proposant aux chercheurs bénéficiaires de subventions de stocker leurs publications sur des réservoirs AO, 6 mois après publication (puis repoussé à 12)**
- **Devient obligatoire en octobre 2007**

- **Les consortiums de bibliothèques européens à Barcelone en octobre 2004 décident d'unir leurs efforts dans les négociations avec les éditeurs**
- **Berlin 3 à Southampton en mars 2005 : pour un mandat impératif**
- **les institutions engagées en octobre 2003 (Berlin 1) exigent que leurs chercheurs déposent leurs publications dans une AO institutionnelle et les encouragent à publier dans des revues en LA en leur fournissant les moyens. Adopté par le CNRS , le CERN, l'INRIA.**

- **2005 à maintenant : L'engagement des institutions et des politiques**
- **Septembre 2005. l'Unesco** adopte un amendement qui explicitement approuve les archives ouvertes
- engagement des états ou grandes institutions de recherche financées par l'état

- **6 juillet 2006** : signature d'un **Protocole d'accord** *en vue d'une approche coordonnée, au niveau national, pour l'archivage ouvert de la production scientifique* (signé pour 2 ans, non renouvelé en 2008 )
  - ⊙ Signataires : **CEMAGREF, CIRAD, CNRS, Conférence des Présidents d'Université, INRA, INRIA, INSERM, Institut Pasteur, IRD, Conférence des Grandes Ecoles**

- **Plos One (déc. 2006) : objectif publier recherche de qualité , 1250 \$/article**
- **Nouveau modèle d'évaluation : Open reviewing = préfiltrage des préprints, mise en ligne pour discussion, commentaires par les pairs et tout lecteur puis révision traditionnelle par les pairs**
- **publication des discussions critiques sur l'article, archivées, donc mémoire des controverses**

**l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en novembre 2007 « demande que, dans le respect des règles relatives à la propriété intellectuelle (propriété littéraire et artistique et propriété industrielle), et des règles de confidentialité inhérentes à des recherches, toutes les publications consécutives aux projets financés par elle soient d'ores et déjà intégrées par les chercheurs au système d'archives ouvertes HAL ».**

- **En 2008, l'université d'Harvard demande la même chose.**

- **Mars 2008 : l'Association Européenne des Universités (AEU) encourage l'ensemble des universités européennes à mettre en place des archives ouvertes institutionnelles et à définir des politiques rendant obligatoire à l'échelle de l'établissement le dépôt des publications de recherche.**

- **13 janvier 2009, l'ARL (Association of Research Libraries) avec une dizaine d'autres grandes associations, demande publiquement que l'administration Obama généralise rapidement la politique mise en place début 2008 par le NIH (National Institute of Health) à toute agence de financement de la recherche sur fonds publics : libre accès, dans un délai de 6 mois à 1 an, aux articles scientifiques issus des recherches qu'il finance.**
- **projet de loi déposé le 25 juin 2009, par 2 sénateurs américains, le républicain John Cornyn et le démocrate Joe Liebermann = Federal Research Public Access Act (FRPAA) mais pas voté.**

- **Septembre 2009 : pacte de 5 grandes universités américaines, COPE (compact for open-access publishing equity) : elles donnent une base de financement aux revues en LA pour les rendre plus concurrentielles face aux revues payantes**
- **Berlin7 à la Sorbonne à Paris du 2 au 4 décembre 2009**

**Octobre 2010 OAPEN (Open Access Publishing in European Networks) : publication de livres en Sciences Humaines et Sociales, pour une plus grande visibilité de la recherche européenne et un accès facilité aux publications scientifiques de haut niveau. Le consortium réunit aujourd'hui neuf partenaires, presses universitaires et universités européennes (Pays-Bas, Allemagne, Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie).**

- **Décembre 2010 Openaire**  
**(Open Access Infrastructure for  
Research in Europe)**  
**réseau de bases documentaires  
publiques donnant libre accès en  
ligne aux connaissances produites  
par des scientifiques bénéficiant  
d'un soutien financier de l'UE au  
titre du septième programme-cadre  
(7e PC) et du Conseil européen de  
la recherche**

- **Janvier 2011 :**
- **Bras de fer entre le Nature Publishing Group (NPG) et l'université de Californie : perte de subventions d'état de celle-ci, augmentation de 7% par an des revues NPG (400% dit l'UC), désabonnement de l'UC, lancement par NPG d'une revue en libre accès Scientific Reports qui a vocation comme Nature à être déclinée en titres thématiques**

**Avril 2011: Adis, éditeur appartenant au groupe Wolters-Kluwer (16 revues à forte notoriété en pharmacologie, dont la revue leader du secteur Drugs) proposent aux auteurs une option de publication en Open Access.**

**Selon eux, le modèle économique « Open Access » offre désormais des réserves de croissance plus faciles à capter que le modèle traditionnel de l'abonnement.**

**« en réponse au défi que constitue le lancement et la construction d'une audience payante pour une nouvelle revue dans un marché saturé ».**

**De même, Nature Publishing Group lance une revue de psychiatrie open access intégral, disponible uniquement en ligne, 2400 € par article à la charge de l'auteur ou son institution**

- **La Royal Society a débuté, le 13 mai 2011, une étude intitulée "Science as a public enterprise : opening up scientific information" (la science en tant qu'opération publique : dissémination des informations scientifiques).**
- **Objectif: savoir comment l'information scientifique doit être gérée pour promouvoir une recherche innovante et productive, reflétant les valeurs publiques.**

- **En mars 2012 ouverture du site Heloise** : partenariat entre le CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe, le SPCS (Syndicat de la Presse Culturelle et Scientifique) et le SNE (Syndicat National de l'Édition)
- **Politique des éditeurs français en matière de dépôt d'articles :**
- **Le libre accès immédiat ou l'embargo et sa durée**
- **la version (version auteur, version validée par l'éditeur ou PDF éditeur)**
- **le lieu de dépôt (site personnel, archive institutionnelle, intranet, etc)**

- Le 17 juillet 2012, la Commission européenne a publié une recommandation incitant notamment les États membres à prendre les dispositions nécessaires pour diffuser en libre accès les publications issues de la recherche financée sur fonds publics, dans les meilleurs délais, de préférence immédiatement et, dans tous les cas, au plus tard 6 à 12 mois après leur publication selon les disciplines.

- **Durcissement de la politique des NIH: à partir d'avril 2013, la poursuite des financements est liée au suivi de la politique de dépôt des articles par les chercheurs dont les recherches sont financées par les NIH.**

- **La publication scientifique :**
- **24.000 revues à comité de lecture en activité**
- **90% des revues sont électroniques**
- **2,5 millions d'articles/an**
- **4 éditeurs scientifiques dominants (surtout STM) : Elsevier, Springer, Thomson Reuters, Wolters Kluwer**  
**= 51% du marché, 50% des revues à facteur d'impact**

- **OpenDoar et Roar sont des répertoires d'archives ouvertes au niveau mondial :**
- **2 253 AO dans OpenDoar (voir par discipline et pays)**
- **3 340 AO dans Roar**

**Mais seulement 15% à 20% de la production scientifique est déposée en AO. Majoritairement des articles et des thèses.**

- **Types d'archives ouvertes:**
- **Institutionnelles (une université, un organisme de recherche, un labo) : par ex OATAO à Toulouse**
- **Disciplinaires : Arxiv pour la physique, maths, informatique, Pubmedcentral pour le biomédical, E-Lis pour les sci. de l'info et des bibliothèques, ArchiveSic pour l'info-com, etc**
- **Nationales ou centrales : en France Hal, en Europe Driver**
- **Par type de document : livres (Gallica pour la BNF, Oopen (arrêt en 2011)= livres en Lettres, Sci. Hum. )**

## **Les Archives Ouvertes en France :**

**80 selon Roar et 70 selon Opendoar  
dont 54% d'archives institutionnelles  
et 56% d'archives des organismes de  
recherche (CNRS, INRA, etc)**

**1,9 millions d'items (documents,  
métadonnées sans texte intégral,  
matériel audiovisuel, données  
scientifiques)**

- Sur Hal, plateforme nationale, 213.000 documents en texte intégral (d'universités, organismes de recherche, grandes écoles)
  - Visibilité des AO dans le monde
  - "Ranking Web of World Repositories"
  - La France occupe la 9<sup>ème</sup> place (Hal CNRS) et la 12<sup>ème</sup> (Hal INRIA)
- Un bon article d'Hans Dillaerts sur L'IST en libre accès : recherche et veille

- Il y a donc plusieurs voies dans le mouvement du libre-accès à l'IST:
- Première voie (**voie verte**) :  
dépôts de documents dans des réservoirs d'archives ouvertes
- Deuxième voie (**voie dorée**) :  
revues en libre-accès sur le modèle économique de l'auteur-payeur (le plus souvent son institution) . Voir le répertoire **DOAJ** :7000 revues environ  
**Electronic Journals Library** signale plus de **32 000 revues**

- **Troisième voie (??): revues hybrides, lecteur payant/auteur payant...**

**L'auteur choisit s'il veut payer en plus pour rendre son article libre d'accès ou s'il préfère publier selon le mode traditionnel**

**Attention : l'institution doit payer deux fois, une fois pour publier l'article (auteur-payeur) et une deuxième fois pour y accéder (lecteur-payeur)**

**Par ex: Initiative de Springer : offre  
Openchoice accord avec des  
consortiums de bibliothèques et des  
universités aux Pays-Bas et en  
Allemagne pour que tout article soit  
publié par eux en libre accès moyennant  
que les sommes auparavant consacrées  
aux abonnements servent à la diffusion  
des ces articles  
offre Onlineopen chez Blackwell  
Concerne peu d'éditeurs et peu de titres**

**Piste intéressante : l'initiative récente (septembre 2009) du CERN (Physique des hautes énergies)**

### **SCOAP3**

**Le constat : six revues de référence (éditées chez Springer, Elsevier, IOP et APS) couvrent plus de 80% de la production dans le domaine de la physique des hautes énergies**

**Ni l'auteur, ni le lecteur ne paient mais une coopération internationale institutionnelle**

- **Création d'un réseau international d'agences de financement, d'institutions de recherche et de bibliothèques afin de réunir les fonds nécessaires à la diffusion gratuite de ces revues.**
- **Pas forcément transposable à tout domaine scientifique pour des raisons de moyens**

- **Autres modèles de financement**

**Modèle usager/payeur : paiement volontaire, e-commerce, services payants à valeur ajoutée...**

**Encore assez rare**

**Un exemple : [Anthropological Index Online](#)**

**NB : 53% des revues en LA ne demandent pas de redevance (aides institutionnelles, bénévolat, publicité, produits dérivés papier, etc...)**

- **Les réticences des chercheurs**
- **Méconnaissance du mouvement OAI**
- **Peur des réactions des éditeurs (surtout en SHS)**
- **Peur du pillage intellectuel, du plagiat**
- **Manque de temps pour se pencher sur le problème, suivre les évolutions des archives ouvertes et pour auto-archiver (côté administratif qui rebute...et temps de dépôt un peu long parfois)**

- **Profondes différences de perception du phénomène des AO selon les générations et surtout les disciplines scientifiques (STM//SHS)**
- **Coexistence souvent dans les AO de l'évalué et du non évalué (peur du fouillis, du bruit)**
- **Cependant, pensez à ce que vous aimez vous mêmes trouver: de l'information en texte intégral d'un clic à partir d'un moteur de recherche...!**

- **Intérêts pour les différents acteurs :**

## **Pour les auteurs :**

- **Pour éviter le plagiat, datation de la publication en ligne (paternité)**
- **dissémination immédiate des résultats et donc réactions, critiques, dialogue avec d'autres spécialistes**
- **plus grande visibilité des publications : les articles en accès libre sont plus cités**

## Augmentation de 25 à 250% selon les disciplines

### The effect of open access and downloads ('hits') on citation impact: a bibliography of studies

- **Voir Urfist de Rennes Formadoct**

### Libre accès et impact scientifique

### Et la liste des revues en LA avec comité de lecture

## **Avis d'O.Ertzscheid, chercheur, blog Affordance**

« Pour 7 articles déposés, j'arrive à près de 30 400 téléchargements des articles eux-mêmes, soit plus de 4 300 « lecteurs » par article. »

## **Pour les lecteurs :**

- **facilité et immédiateté d'accès**
- **mise en place aisée de bases de données personnelles**
- **accès a des documents difficilement consultables avant, par ex les actes de colloques**
- **La recherche accessible aux pays « du Sud » et à l'ensemble des citoyens**

## **Pour les bibliothèques:**

- **Réduction des coûts des budgets de périodiques : coûts des abonnements mais aussi coûts de gestion des abonnements, des licences et des droits d'accès**
- **Entre 1986 et 2002, les dépenses pour les périodiques ont augmenté de 260% à 300%, alors que les dépenses pour les monographies augmentaient de 66%.**

- **mise en valeur de collections de documents électroniques (internes ou externes)**

### **Pour les institutions :**

- **vitrine et suivi de la production scientifique en interne**
- **production d'indicateurs, outil pour l'évaluation**
- **archivage pérenne**

- **plus grande visibilité avérée des articles et de l'institution grâce au meilleur facteur d'impact et à la plus grande fréquence de citation**  
voir le site [opcit](#)  
[projet PEER](#) (Publishing and the Ecology of European Research), 2008 à 2011, soutenu par l'Union européenne : étude des effets du dépôt, systématique et à large échelle, des articles des chercheurs sur l'accès, la visibilité des auteurs et la viabilité des revues.  
participation de la communauté des chercheurs, des responsables des archives et des éditeurs.
- **retour au public d'argent public**

- **Gain pour les organismes financeurs de la recherche (leur politique d'incitation sur le site Juliet**  
<http://www.sherpa.ac.uk/juliet/>)
- **Réduction de la fracture numérique et augmentation du partage Nord-Sud**
- **Partage pour l'ensemble des citoyens**
- **Deuxième vie pour des articles anciens difficilement accessibles (en SHS notamment)**

- Pour les éditeurs aussi (mais moindre intérêt)
- plus grande visibilité des revues
- meilleure accessibilité et meilleur taux de citation

**Contexte de forte compétition, obligation de fournir des services**

**par ex, Springer et son service (portail sur la neurologie du cerveau**

**[TheNeuroNetwork.com](http://TheNeuroNetwork.com)**

**Elsevier et son [article du futur](#)**

- **Il semble bien, et c'est vers cela que l'on s'oriente, qu'il faille :**
- **imposer aux chercheurs le dépôt**  
**81% seraient volontaires si leur institution les y obligeait et/ou s'il s'agissait d'une condition de financement, 13% de réticents et 5% s'y refuseraient**
- **Améliorer la qualité des réservoirs d'AO, notamment distinguer l'évalué du non évalué**
- **Faire faire le dépôt par un bibliothécaire ou documentaliste (pour l'indexation notamment)**

- **Cemagref dépôt obligatoire depuis 1992 donc 100% de dépôt, le Cirad depuis 2006 sur Hal pour une meilleure visibilité, le Cern, etc**
- **Idem pour l' Université portugaise du Minho, l'université du Queensland, Harvard, les NIH, etc**
- **Les chercheurs alimentent plus et plus volontiers une archive institutionnelle qu'un dépôt centralisé (Hal propose une archive institutionnelle personnalisée, voir les portails de Hal)**

- **Le droit d'auteur :**
- **La prépublication n'ayant fait l'objet d'aucune cession de droit d'auteur peut être librement et légalement auto archivée.**
- **Pour la postpublication, le problème est différent : l'auteur a cédé par contrat le droit de reproduction (y compris sur support numérique) à l'éditeur donc il faut un accord avec celui-ci (faire attention à ce que l'on signe...)**

- Exemples de contrat entre auteur et éditeur
- Voir Marie Déroche. Archives ouvertes et droit d'auteur. septembre 2010
- Cependant certains éditeurs acceptent la pre et post publication (environ 30%) ou l'une des deux (61%)
- voir le site Sherpa Romeo, qui donne la politique de 800 éditeurs environ statistiques
- et Héloïse politique des éditeurs français

- **On peut déposer :**
- **Version auteur** : forme finale acceptée pour publication (avec corrections, sans mise en page éditeur)
- **Version éditeur** : seulement avec accord de l'éditeur ou pour certains éditeurs dans le contexte d'une publication dans une revue en libre accès (pas de cession exclusive des droits d'auteurs)

- Certaines AO consultent les politiques éditeur avant tout dépôt (Hal, OATAO, etc). Vous aussi devez le faire...
- Il faut consulter Romeo Sherpa (monde anglo-saxon essentiellement)
- Héloïse (éditeurs français)
- Dulcinea pour l'Espagne
- Romeo Eprints pour les journaux

- **Si on ne trouve pas de renseignements dans Roméo, utiliser [l'Addendum de Science Commons](#)**  
**(en parler à l'éditeur mais rarement refusé)**  
**Permet à l'auteur de dire qu'il conserve son droit d'utiliser son œuvre sans but lucratif**  
**Ou le [Copyright Toolbox](#) (boite à outils) en vf**  
**Ou le [site de la Direction des affaires juridiques du CNRS](#)**

- **Solutions :**
- **Créer des exceptions au droit d'auteur voir toutes les polémiques et débats autour de la « directive européenne sur l'harmonisation du « droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information » (DADVSI).**

- **Créer des aménagements contractuels, les licenses :**
- L'initiative **Creative Commons** (inspiré du logiciel libre et du système de copyright américain, droit plus souple que le français) permet d'établir un contrat depuis 2005, les termes du contrat étant liés au document par une métadonnée spécifique Dublincore.
- C'est un système simple avec des logos parlants pour décrire les obligations.

- « Ces licences ne sont pas des contrats de cession de droits avec transfert de propriété mais des offres (pollicitation) de mise à disposition sous certaines conditions » (Manuel Durand-Barthez. Droits d'auteur et publication scientifique, journée d'étude Droits d'auteur et chercheurs, Bordeaux, mai 2009)

- **Déposez (auto-archiver) sur :**
- **Hal, la plateforme nationale d'archives ouvertes**

**version test**

**Pour vous aider à mettre des mots-clefs**

- **TermSciences : le portail terminologique du CNRS**
- <http://www.termsciences.fr/>**

- **Services complémentaires dans Hal**
- **Transfert automatique dans ArXiv**
- **Extraction automatique de listes de publications pour alimenter un site Web avec mise à jour automatique et liens vers le texte**
- **Génération de listes de publications personnalisées**
- **Alimentation automatique des fiches CRAC et Labintel (CNRS)**
- **Constitutions de collections (revues, actes de colloques, publications du laboratoire...) avec interface web**

- Lire le Manuhal et le guide de l'utilisateur
  
- Dépôt d'une thèse dans Tel voir le PPT de C. Bertignac. La voie verte: les archives ouvertes. Université de Bretagne Occidentale

- **Pour créer une AO institutionnelle:**
- **Guide pour un projet d'archive ouverte par le GTA O Couperin**
- **Ne pas oublier que Hal propose aux établissements de faire pour eux une archive (voir les portails institutionnels)**

- Pour être informé de l'évolution du mouvement, quelques sites:
- **l'INIST « Libre accès à l'Ist »**
- **Couperin et le GTA0**
- **Open Access to scientific communication / Libre Accès à la communication scientifique**  
site bilingue  
**Sparc**
- **Chronologie du mouvement depuis les origines et jusqu'à aujourd'hui**  
**Timeline of the open access movement**

- **l' Internet « redonne au commerce entre chercheurs son sens fondamental et originel, sens beaucoup plus lié à la circulation du capital symbolique qu'à la constitution de capital tout court ».**

**Jean-Claude Guédon**

- « Mais d'un point de vue économique, l'essentiel nous semble ailleurs, dans ce qu'on appelle une **économie de l'attention**. A partir du moment où nous quittons une situation de rareté des documents (...) pour se trouver dans une situation d'abondance, voire de surabondance, **la valeur résidera moins dans les documents eux-mêmes que dans les limites de l'attention que l'on pourra leur porter**. Autrement dit, l'important, économiquement parlant, ne sera plus de publier mais d'être vu(...) La valeur se construira dans les outils de recherche.

Dans cette perspective, il est indispensable pour la publication scientifique de construire des dispositifs qui permettent à la fois d'assurer la qualité **et** la lecture ou plutôt de **s'assurer que les documents de qualité soient lus.** »

JM Salaun dans « Les archives ouvertes : enjeux et pratiques »